



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## activités

Question écrite n° 105291

### Texte de la question

M. Albert Facon attire l'attention de M. le ministre de la ville sur la participation financière de l'État à l'organisation des quartiers d'été. Chaque année, les collectivités organisent des opérations ayant pour but de proposer aux citoyens les plus modestes une dynamique de fête, de rencontre et de participation en consolidant le lien social. Les financeurs de ces opérations que sont les collectivités, départements, régions, confirment chaque année leurs participations à ces manifestations. Jusqu'à présent, l'État participait également. Or le Gouvernement annonce aux villes mettant en place ce genre de manifestation, une baisse de 50 % de sa participation financière. Cela a pour effet immédiat de mettre en réel danger l'organisation de ces opérations, qui permettent aux personnes les plus démunies et notamment les enfants ne pouvant pas partir en vacances, de profiter de spectacles et autres animations. C'est pourquoi il lui demande de préciser la politique de participation financière du Gouvernement pour ce type de manifestation.

### Données clés

**Auteur :** [M. Albert Facon](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (14<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 105291

**Rubrique :** Tourisme et loisirs

**Ministère interrogé :** Ville

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 avril 2011, page 3589

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)